

## **Compte rendu du conseil municipal du jeudi 19 décembre 2013**

Présents : Alain Jaffard, François Folcher, Maurice Plagnes, Frédéric Folcher, Catherine Blaclard, Stéphan Maurin, Delphine Desnaud, Rachel Cayrac, Yves Elie Laurent, Albert Douchy.

Excusée : Maryse Bres.

Secrétaire de séance : Stéphan Maurin.

### **- Approbation du compte rendu du conseil municipal de vendredi 22 novembre 2013.**

#### **- Point sur les travaux :**

° **Eglise** : l'entreprise Galta a fini les travaux. Ces derniers s'arrêtent pour 3 semaines à partir du 20 décembre 2013. Les drains réseaux humides et secs sont terminés. L'entreprise Chapelle interviendra à partir du 15 janvier 2014. Pendant cette période l'accès à l'église est libre (cérémonie, messe, ...).

° **Eclairage public** : un point a été fait pour l'année 2013 avec Sébastien Roll du SDE le 12 décembre 2013. La deuxième tranche débutera au premier semestre 2014.

° **Programme Voirie Crédit Globalisé 2013** : L'éperon rocheux sur la voie communale de Rieumal est réalisé.

#### ° **Programme Voirie Crédit Globalisé communale 2014 :**

- Voie communale de l'Hermet : goudronnage
- Voie communale du Villaret : goudronnage
- Voie communale partie basse de Finiels : goudronnage
- Accès rampe de Michel Molines : goudronnage début draille
- Voie communale du Pré Platon avant ou après les différents travaux prévus
- Voie communale de Rieumal : goudronnage

A partir de 2014, c'est la Direction Départementale des Territoires qui élaborera les devis et le Conseil Général avec la Direction des Routes, des Transports et des Bâtiments qui en assurera la maîtrise d'œuvre.

◦ **Reconstruction d'un mur sur la voie communale du Villaret** : un devis auprès de l'entreprise Chapelle a été sollicité. Le coût est de 5 060 € HT.

◦ **VC1** : réunion prévue le 14 janvier 2014 à 14h00 avec M. Dollfus du Parc National des Cévennes et M. Brager de la Direction Départementale des Territoires pour la présentation du Dossier de Consultations des Entreprises et ses différentes phases. Si la municipalité est d'accord avec le Dossier de Consultation des Entreprises, elle pourra alors lancer l'Avant-projet.

◦ **Grizac** : réfection du temple avec couverture, maçonnerie et ferronnerie (petit patrimoine). Devis sont lancés. La mairie étudie les propositions.

◦ **Traversée de l'Hôpital** : proposition auprès de M. Dollfus (PNC) de réaliser les accotements en régie avec les employés communaux.

◦ **Eau** : énumération des compteurs d'eau à placer sur la commune.

◦ **Passerelle** : levée des réserves avec réfaction sur la réalisation de l'ouvrage.

◦ **Restauration de l'horloge** : le mécanisme a été apporté au lycée Léonard de Vinci à Marseille. Actuellement, les élèves étudiants procèdent au nettoyage du mécanisme. La population est invitée à consulter l'évolution de la restauration sur le site internet de la commune dont voici le lien : <http://www.termstayinlepontdemontvert.fr> Le maire a rencontré M. Vanel, architecte, afin d'évoquer les possibilités de restauration du bâtiment et de préparer les dossiers de financement dudit édifice.

### **Délibération :**

- Le conseil municipal fixe les tarifs du gîte communal et du camping pour l'année 2014 :

- Les tarifs du camping ne sont pas modifiés

- Les tarifs du Gîte (par nuit et par personne) sont :

Tarif normal : 12 €

Tarif pour les groupes de plus de 10 personnes : 10 €

Tarif pour les groupes scolaires ou à caractère médical sur présentation d'un justificatif : 6.60 €

**Camping** : le conseil municipal a apprécié la venue de M. Da Costa de l'entreprise « Plein air et développement » qui avait été sollicité par la commune afin d'établir un diagnostic sur le camping de la commune. Il a apporté des idées intéressantes quant à la gestion et l'aménagement de cet hébergement. Si la commune se dirige vers du locatif, il conviendra alors de confier sa gestion à un délégataire public ou privé dont la rémunération sera liée au résultat d'exploitation du service en l'occurrence le camping (Délégation de Service Public). A l'inverse, si la commune maintient l'idée d'un espace résidentiel, alors elle en serait le gestionnaire. La réflexion est lancée sur ce lieu important pour la commune. Diverses pistes de réflexion ont été avancées et seront étudiées attentivement par l'équipe municipale.

**- Chantier International** : une rencontre a eu lieu avec Clémence Mallet et Alain Jaffard concernant un chantier d'adolescents sur notre commune. L'éventualité de relier ce projet au festival des métiers d'art a été évoquée. D'autres pistes ont également été avancées (béal de Villeneuve, aménagement des berges du Rieumalet sous l'école, ...)

**Office de Tourisme** : le classement de l'Office de Tourisme de notre canton est évoqué. A l'heure actuelle, nous sommes au second niveau sur une échelle de 3 (1 étant le meilleur classement). On doit pouvoir conserver le niveau 2 et, par la même occasion, être classée « commune touristique ». Le niveau 1 « station touristique » est inaccessible à ce jour.

Le maire indique également qu'une réflexion est engagée au sein de la Communauté de Communes sur un appui au personnel existant de l'OT. L'an dernier, un CAE avait été embauché. L'Office de Tourisme s'oriente vers le recrutement d'un « Contrat Avenir ».

Le maire rappelle que le budget de l'OT est de 93 500 € et que la vente de livres s'est élevée à 25 000 €.

**Demande** : Philippe Galzin souhaite que la ligne souterraine internet qui arrive à Frutgères soit prolongée jusqu'au hameau du Merlet. En effet, l'absence d'une telle ligne pénalise son activité professionnelle. Le conseil municipal n'oppose pas de refus de principe. La commune sollicitera des devis et recherchera les aides possibles pour financer ce projet et se prononcera en fonction.

L'ordre du jour du Conseil Municipal étant épuisé, la séance est levée à 00 h 50.